

COMMUNE DE MALATAVERNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique du projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 24-144 du 06 décembre 2024 le Maire de MALATAVERNE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet,

Monsieur Gérard BARRIERE a été désigné comme commissaire enquêteur et Monsieur Jacques FINETTI comme commissaire suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera en mairie du 06 janvier 2025 au 21 janvier 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00). Le dossier complet sera consultable en version papier et dématérialisée en mairie et sur le site internet de la commune.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 06 janvier 2025 de 9 heures à 12 heures et le mardi 21 janvier 2025 de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie ou par mail à enquetepublicquemalataverne2@gmail.com

Le Maire,
Véronique ALLIEZ.

